

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-5784 / 100473
Roth et Sauter SA, A l'Enseigne du Verseau, 1026 Denges
Atelier de prepress (copie des plaques), d'impression (offset) et d'apprêt (typo – gaufrage)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
13 H, 2 F
13.02.2005–12.02.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-5547 / 100520
Fotolabo Club SA, 1088 Ropraz
Pré-processing (production) et laboratoire de développement des films
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H, 20 F
03.01.2005–02.01.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-5769 / 100740
Ultra-Précision SA, 1870 Monthey
Décolletage, reprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.01.2005–31.01.2005 (Renouvellement/modification)
- 05-5782 / 101594
Ateliers Busch SA, 2906 Chevenez
Usinage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
21 H
06.02.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 05-5771 / 100740
Ultra-Précision SA, 1870 Monthey
Décolletage, reprise, contrôle, ligne militaire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
01.01.2005–31.12.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-5774 / 100032
Villars Maître Chocolatier SA, 1701 Fribourg
Production chocolaterie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H, 10 F
30.01.2005–29.01.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-5786 / 100238
Maxwell Technologies SA, 1728 Rossens FR
Département Production: Boostcap, Haute Tension, ESG
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
26 H
14.11.2004–13.11.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-5752 / 102017
HSBC Republic Bank (Suisse) SA, 1200 Genève
Centre informatique
besoins spéciaux de consommation
12 H
16.01.2005–15.01.2008 (Renouvellement)
- 05-5776 / 100194
Schoeller Wavin Systems Swiss AG, 1680 Romont
Fabrication d'articles en matière plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
30.01.2005–29.01.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail en continu atypique (Art. 24 LTr, art. 39 OLT1)

- 05-5772 / 101211
EM Microelectronic-Marin SA, 2074 Marin-Epagnier
Division microélectronique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
174 H, 81 F
30.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-5551 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
Ligne perfusion poches, ligne nutrition, préparation solutions, maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
75 H, 45 F
09.01.2005–08.01.2008 (Renouvellement)
- 04-5571 / 100459
Infré SA, 1800 Vevey
Ligne de fabrication de thé sans caféine
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
05.01.2004–04.01.2007 (Modification)
- 04-5576 / 101722
Injector SA, 2900 Porrentruy
Atelier injection plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
16.01.2005–15.01.2008 (Renouvellement/modification)
- 04-5579 / 102048
Sedirep SA, 1227 Carouge
Nettoyage et dégraissage industriel de ventilation sur tout le territoire suisse
besoins spéciaux de consommation
8 H
16.01.2005–15.01.2008 (Renouvellement)
- 04-5582 / 101017
Oerlikon Batteries Industrielles SA Boudry, 2017 Boudry
Formation des plaques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H
01.06.2004–31.05.2007 (Modification)
- 04-5590 / 101785
W. Gassmann AG, 2504 Biel/Bienne
Machine offset 8 couleurs MAN-Roland
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
01.11.2004–30.10.2007 (Modification)

- 04-5611 / 101251
Philip Morris Products SA, 2000 Neuchâtel
Tous secteurs liés à la production: fabrication, préfabrication, assurance qualité,
service technique, secteur nettoyage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
636 H, 66 F
09.01.2005–08.01.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-5581 / 101328
Viso Médical SA, 2072 Saint-Blaise
Atelier de tricotage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 6 F
16.01.2005–31.12.2005 (Renouvellement/modification)
- 04-5600 / 102094
Gefco (Suisse) SA, 2916 Fahy
Stockage et transports
besoins spéciaux de consommation
11 H
01.01.2005–31.12.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-5385 / 101183
Frigemo SA (Frigemo production Cressier) Fenaco AG, 2088 Cressier
Encaillage, conditionnement (ligne Bosch), triage produits, laboratoire contrôles
de qualité.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H, 15 F
12.12.2004–11.12.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-5386 / 101183
Frigemo SA (Frigemo production Cressier) Fenaco AG, 2088 Cressier
Produits précuits, conditionnement (PP1 et PP2), assurance qualité, entrepôt frigo,
flocons alimentaires, séchoirs, PS (spécialités)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
78 H, 12 F
12.12.2004–11.12.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 04-5543 / 102159
Hertz SA, 1005 Lausanne
Service nocturne de permanence pour la location d'automobiles (secours aux clients)
besoins spéciaux de consommation
3 H
02.01.2005–01.01.2008 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 04-5384 / 101183
Frigemo SA (Frigemo production Cressier) Fenaco AG, 2088 Cressier
Service de piquet pour tout le site d'exploitation
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
12.12.2004–11.12.2007 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-5469 / 100561
Hilcona Gourmet SA, 1350 Orbe
Secteur des sandwiches
besoins spéciaux de consommation
4 H, 37 F
26.12.2004–25.12.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-5540 / 102160
Hertz SA, 1201 Genève
Location d'automobiles
besoins spéciaux de consommation
2 H, 2 F
02.01.2005–01.01.2008 (Renouvellement/modification)
- 04-5580 / 100730
Laboratoires Serono SA, 1809 Fenil-sur-Corsier
Production et développement «bio-tech»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
15 H, 10 F
16.01.2005–15.01.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

1^{er} février 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail